

2 Rue des Clos
86 100 SENILLE

La Résidence de Retraite *La Tour de Vigenna* a choisi d'offrir une réponse globale à vos attentes et vous propose les tarifs suivants

Hébergement permanent et temporaire

(Tarifs 2025)

	Jour	Mensuel (Base 30 jours)
Chambre Simple	85.03 €	2 550.90 €

TARIF 2024 dans l'attente de l'arrêté 2025

Chambre Simple (Aide Sociale)	56.16 €	1684.80 €
-------------------------------------	---------	-----------

Accueil de Jour

(Tarif 2025)

	Jour
Accueil de Jour	39.28 €

TARIF 2024 dans l'attente de l'arrêté 2025

Déduction du forfait transport assuré par l'aidant	12.95 €
--	---------

Dépendance Hébergement

TARIFS 2024 dans l'attente de l'arrêté 2025

	Jour	Mensuel (Base 30 jours)
GIR 1 - 2	20.42 €	612.60 €
GIR 3 - 4	12.96 €	388.80 €
GIR 5 - 6	5.50 €	165.00 €
Ticket Modérateur	5.50 €	165.00 €
≤ 60 ans	17.06 €	511.80 €

Dépendance Accueil de jour

TARIFS 2024 dans l'attente de l'arrêté 2025

Pour la journée : GIR 1 – 2	10.21 €
GIR 3 – 4	6.48 €
GIR 5 – 6	2.75 €

A la demi-journée :

GIR 1 – 2	5.11 €
GIR 3 - 4	3.24 €
GIR 5 – 6	1.38 €

Dépôt de garantie

(Tarif 2025)

Chambre Simple	2 419.50€
----------------------	-----------

Cette résidence gérée par MBV, la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir, pratique une facturation à terme à échoir.

Les Chartes de la Personne Accueillie et de la Personne Agée Dépendante y sont respectées.

Le règlement de fonctionnement est à votre disposition auprès de l'accueil de la Résidence.

2 Rue des Clos
86 100 SENILLE

Tarifs des prestations annexes (Tarifs 2025)

Repas invité Midi.....	11.68€
Repas invité Soir.....	8.77€
Repas « Côté Terre et Côté Mer »	16.05€
Repas « Inspiration du Chef »	21.24€
Repas « Fête midi »	30.37€
Repas invité – enfant de -de 12 ans	8.07€
Repas Retraité midi*	8.77€
Repas Retraité soir*	7.27€
Chambre famille (nuit + petit déjeuner)	34.17€
Forfait mensuel animal domestique	52.90€
Frais de mise à disposition salle de réunion 1 journée.....	121.93€
Frais de mise à disposition salle de réunion ½ journée	79.38€
Forfait mensuel climatisation personnelle 2500 W environ	30.00€
Forfait mensuel climatisation personnelle 5000 W environ.....	61.00€

*ne s'applique qu'à des retraités « résidents externes », domiciliés à proximité de l'établissement et qui prennent leur repas sur l'établissement au moins 5 fois par semaine, dans la limite des places disponibles au restaurant.

Facturation des absences (au 01 Janvier 2025)

<u>Pour hospitalisation pour chirurgie :</u>	
Déduction du forfait hospitalier (A partir du 4 ^{ème} jour).....	20.00 €
<u>Pour hospitalisation pour psychiatrie :</u>	
Déduction du forfait psychiatrie (A partir du 4 ^{ème} jour).....	15,00 €
<u>Pour convenance personnelle :</u>	
Si absence sur la journée (2 repas non pris) déduction/jour.....	4,38 €
<u>Pour réservation de chambre, préavis de départ non effectué et conservation de la chambre après départ :</u>	
Déduction forfaitaire	6,00 €

Adhésion à la Mutuelle MBV (Tarif 2025)

Frais d'adhésion et de cotisation annuelle.....1 €

La Direction